



45 rue Carnot
78 000 Versailles
Tél. : 01 30 97 04 74
Fax : 01 30 97 04 58

www.robert-paysage.com
contact@robert-paysage.com

GLOBAL COMPACT

Versailles, le 23/06/2022

Ref : CF L22.294

OBJET : Global Compact

Période couverte par votre Communication sur le progrès (COP)

Du 01/09/2022 Au : 01/09/2023

Déclaration de soutien continu par le Directeur Dénéral (DG)

À nos parties prenantes :

Je suis heureux de confirmer que l'entreprise Robert Paysage réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies touchant les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur nos progrès, nous décrivons nos actions visant à renforcer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et à ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication principaux.

Communication sur le progrès (COP)

En signant en 2011, le Pacte Mondial de l'ONU, Robert Paysage s'est engagé à en respecter les dix principes fondateurs regroupés au sein de 4 thèmes fondamentaux : les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ces valeurs sont intégrées à la culture de Robert Paysage et formalisées dans la Charte de développement durable publiée sur notre site web. De plus le renouvellement de l'évaluation ISO 26000 « engagé RSE » en Décembre 2022 au niveau Confirmé nous engage dans notre démarche vis-à-vis de nos clients, salariés et fournisseurs.

De manière générale, l'entreprise adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

A titre d'exemple, parmi les nombreuses actions menées en 2018-2022, on citera les actions suivantes :

- Renouvellement de l'évaluation ISO 26000 au niveau Confirmé en Décembre 2020, valable jusqu'à Décembre 2023.
- Renforcement des outils de suivi des actions menées en matière de développement durable.
- Formation accrue de nos salariés à la gestion écologique sur les sites de nos clients.
- Achat de véhicules et machines moins bruyants et moins polluants.

Robert Paysage assure à ses institutions représentatives du personnel l'ensemble des droits prévus par la législation française et s'attache à faire vivre la négociation collective dans l'entreprise.

La mesure des résultats se traduit par :

- la signature d'un accord sur l'égalité homme / femme
- la signature d'un accord de participation et d'intéressement aux résultats de l'entreprise particulièrement avantageux pour les salariés.
- une diversité de ses collaborateurs issue d'horizons divers, signature de la charte de la diversité.
- des mesures prises en faveur des travailleurs handicapés : Notre entreprise atteint largement les minima fixés par la loi, et nous ne sommes donc soumis à aucune pénalité financière.
- une collaboration avec des sociétés qui emploient des personnes en réinsertion ou handicapées (travail avec des CAT, embauches de salariés en Contrat Unique d'insertion...)

Le respect de l'environnement et de la biodiversité est au cœur de nos préoccupations. Les mesures prises sont développées dans notre charte de développement durable. Nous sommes engagés sur la suppression à terme des produits phytosanitaires, veillons au réemploi local des matériaux sur nos chantiers, aux économies d'eau, et nos achats se font dès que possible auprès de fournisseurs locaux et détenteurs de labels de qualité environnementale et sociale. Par ailleurs nous nous efforçons de réduire notre dépendance aux énergies fossiles en convertissant progressivement notre flotte de poids lourds au biocarburant (colza 100% français).

Robert Paysage est très attentif au risque de corruption et s'engage fermement dans la lutte contre ce dernier.

Renouvelant notre engagement aux principes du pacte mondial, veuillez agréer madame, monsieur nos sincères salutations.

Christophe FONTAINE
Directeur Général en charge des Ressources Humaines

